## **DEC141879DR08**

Décision portant délégation de signature à Mme Christine FERNANDEZ-MALOIGNE, directrice de l'unité FR3423 intitulée « Fédération de recherche Mathématiques et Interactions, images et information numérique, réseaux et sécurité » - MIRES par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

 ${\bf Vu}$  la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS :

**Vu** la décision DEC090007DAJ du 15 janvier 2009 modifiée nommant M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 ;

**Vu** la décision DEC122740DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité FR3423, intitulée « Fédération de recherche Mathématiques et Interactions, images et information numérique, réseaux et sécurité » - MIRES ;

**Vu** la décision DEC141756INSIS du 09 juillet 2014 portant nomination de Mme Christine FERNANDEZ-MALOIGNE aux fonctions de directrice de l'unité FR3423 intitulée « Fédération de recherche Mathématiques et Interactions, images et information numérique, réseaux et sécurité » - MIRES ;

#### **DECIDE:**

# Article 1er

Délégation est donnée à Mme Christine FERNANDEZ-MALOIGNE, directrice de l'unité FR3423, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à

l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié $^1$ , à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine FERNANDEZ-MALOIGNE, délégation de signature est donnée à M. Philippe CARRE, Professeur des Universités et à Mme Nadine SEGUIN, Ingénieure d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### Article 3

La décision n° DEC141358DR08 du 22 avril 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 11 juillet 2014

Le délégué régional Patrice SOULLIE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014